

2025



« **Cap vers
le SAP !** »

**Une formation pour
les métiers du service
à la personne, à domicile
ou en établissement**

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation

 **accoord**

“ Cap vers le SAP c'est quoi ? ”

Cap vers le SAP est une formation proposée par l'Accord pour favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation qualifiante dans le domaine du service à la personne.

Le Service À la Personne facilite la vie quotidienne des familles et l'accompagnement des enfants en bas âge, des personnes fragiles, âgées ou en situation de handicap. Il s'exerce directement au domicile de ceux-ci.

Également ouverte aux emplois en établissement, la formation accueille aussi les personnes qui envisagent des parcours professionnels en structure ou une entrée en formation dans le secteur.

INFOS CLÉS



Durée :
120h de formation dont 12h minimum de mise en situation professionnelle (du 27 octobre au 7 novembre 2025) auprès d'organismes partenaires



Quand :
Du 15 septembre au 9 décembre 2025
2 journées par semaine hors vacances scolaires



Effectif :
15 personnes



Lieu : à Nantes

- Maison de quartier de Doulon : lundi et mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

QUEL EST LE CONTENU DE LA FORMATION ?

Trois modules structurent la formation :

- 1** Se situer dans le secteur professionnel du service à la personne ou de l'accompagnement en établissement
- 2** Préciser son projet et réaliser une période d'immersion en entreprise
- 3** Analyser sa période d'immersion en entreprise et anticiper sa sortie de formation



COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

Tout au long de la formation, en petit groupe, les apprenant-e-s :

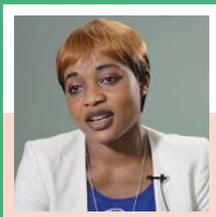
- se familiarisent avec le secteur,
- participent à des mises en situation concrètes,
- rencontrent des professionnel-le-s du secteur d'activité,
- se rendent chez des partenaires pour des visites organisées,
- sont guidé-e-s pour mieux se repérer sur le marché de l'emploi.

QUE FAUT-IL POUR ENTRER EN FORMATION ?

La formation est accessible aux personnes majeures et avec une autorisation de travail sur la totalité de la durée de la formation.

Deux prérequis sont demandés :

- Exprimer à l'oral et en français le souhait de travailler dans le secteur
- Écrire un message compréhensible très simple sur sa situation professionnelle ou personnelle



Retrouvez
les témoignages
de Rachel et Daniel
sur la formation
Cap vers le SAP sur :
www.accofr.fr



Témoignage de Rachel



Témoignage de Daniel

«
**Cap vers
le SAP !**»



REJOINDRE LA FORMATION

Vous souhaitez vous former ou travailler dans le secteur du service à la personne à domicile ou en établissement ?

1. Parlez-en à votre conseiller emploi (France Travail, ATDEC, Unité Emploi) ou contactez l'Accoord.

2. Inscrivez-vous à une réunion d'information collective :

- Lundi 1^{er} septembre à 10h au siège de l'Accoord (10 rue d'Erlon, 44000 Nantes)
- Mardi 2 septembre à 14h au siège de l'Accoord (10 rue d'Erlon, 44000 Nantes)
- Jeudi 4 septembre à 14h à l'ATDEC – CEJ Est (11 rue Augustin Fresnel 44300, Nantes)

TARIFS

Adhésion obligatoire à l'association Accoord : 8 euros

PARTENAIRES

Ce dispositif est financé par la Ville de Nantes, Nantes Métropole, l'État (BOP 104 - CTAI) et le Département de Loire Atlantique. La démarche s'appuie sur le référentiel européen RECTEC (reconnaitre les compétences transversales en lien avec l'employabilité et les certifications).

CONTACT

Accoord

10 rue d'Erlon
44023 Nantes
02 40 74 02 52
contact@accoord.fr